



**BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES
BAGNOLS
N° 15**

Le 15 décembre 2017

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 08 DECEMBRE 2017

Absents : William GARENNE, Lydia GIRAUDET, Anne MEUNIER.

Toutes les décisions sont prises à l'unanimité.

I. AMORTISSEMENTS

Le Conseil municipal fixe la durée d'amortissement du compte 2041582 pour un montant de 2 266.64 € à 1 an.

II. VIREMENTS DE CREDITS

Le Conseil Municipal approuve les virements de crédits ci-après :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES
6811 (042)	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	2 266.00
022	Dépenses imprévues	- 2 266.00

INVESTISSEMENT :		DEPENSES
21538 (041)	Autres réseaux.	3 411.00
020	Dépenses imprévues	- 3 411.00

III. INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU COMPTABLE DU TRESOR

Le Conseil municipal décide d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % à Madame Christine RULLIAT.

IV. DEMATERIALISATION DES @CTES BUDGETAIRES

Le Conseil municipal décide de procéder à la télétransmission des actes budgétaires soumis au contrôle de légalité et autorise le Maire à signer la convention avec l'Etat.

V. RENOVATION DES CHALETS AU CAMPING MUNICIPAL

Le Maire présente un devis pour la rénovation de l'extérieur des mini chalets et les 3 premiers chalets. Le Conseil municipal décide de rénover tous les chalets et demande donc un nouveau devis.

V. ADHESION A L'ADIT

Le Conseil municipal décide d'adhérer à l'Agence Départementale d'Ingénierie Territoriale qui sera un support juridique pour apporter appui et soutien aux communes et approuve le versement de cotisation annuelle correspondant à l'offre de service choisie à savoir 1 €/ habitant pour la SATESE uniquement.

VI. SUBVENTIONS

- Le Conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 500 € (cinq cents euros) à l'association des Jeunes Sapeurs Pompiers de La Tour d'Auvergne.

- Pour l'organisation du concours 2018 du Saint-nectaire, une association est en cours de création. Le Conseil municipal attend les statuts de cette association pour pouvoir accorder une aide financière.

VII. QUESTIONS DIVERSES

CALENDRIER DES FOIRES 2018

Mardi 10 avril – Jeudi 3 mai – Dimanche 20 mai (Fête du Cheval) – Jeudi 13 septembre – Samedi 20 octobre (Foire primée).

ESTIMATION DES BATIMENTS PAR LE CABINET MASSIF IMMOBILIER

- **Presbytère : 70 000 €**
- **Ancienne Poste : 50 000 €.**

INFORMATIONS DIVERSES

COMBATTRE LE CAMPAGNOL TERRESTRE

Article communiqué à la demande de Monsieur le Sous-préfet d'ISSOIRE

Agissez, ensemble, au plus tôt, en combinant tous les moyens de lutte Pour lutter ensemble en coordonnant les actions individuelles, rapprochez-vous de votre GDON (Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles). Lutez au plus tôt en surveillant vos parcelles, et en commençant par limiter la population de taupes qui « fait le lit du campagnol ». Combinez tous les moyens de lutte : techniques agronomiques, accueil des prédateurs, piégeage, lutte chimique. Deux nouveaux produits à base de Phosphore de zinc ont été récemment autorisés. Pour connaître les modalités d'utilisation, adressez-vous à la FDGDON 63 (Fédération Départementale des GDON 04 73 42 15 83). La FDGDON est également votre interlocuteur pour toute autre demande d'information concernant la lutte contre le campagnol terrestre (formations, indemnisation FMSE, ...).

VŒUX DE LA MUNICIPALITE

Le Conseil municipal et le Centre Communal d'Action Sociale

présenteront leurs vœux

Dimanche 7 janvier 2018 à 11 h 45 à la salle des fêtes.

Ils seront heureux de vous accueillir nombreux à cette manifestation cordiale.

A cette occasion, la médaille de **Maire Honoraire** sera remise à **Gérard MARION**.